******



***ASSOCIATION des SOUS-OFFICIERS de RESERVE du TOULOIS***

**Siège Social** : Mairie d’ÉCROUVES - 179, rue de l’Hôtel de Ville - **54200 ÉCROUVES**

***Adresse Postale du Président***

12, rue Henri Cavallier – 54570 - FOUG

🕿 03 83 62 62 88 ou 06 07 74 85 21

Courriel : jean-marie.plongue@orange.fr

Madame, Monsieur,

Amis collectionneurs

Nous sommes heureux de vous inviter à notre

**BOURSE aux ANTIQUITES MILITAIRES**

le

5 mai 2024 au Gymnase Jacques ROBINOT

Avenue du 15éme Génie à **ECROUVES (54200)**

31U 710107.77 E - 5395633.93 N

48° 40’ 43.92’’ N - Ø5° 51’ 18.36’’ E

Si vous décidez de nous rejoindre, nous vous accueillerons à partir de 7h00, vous pourrez solliciter nos adhérents pour vous aider à vous installer.

Soyez assurés que notre Association mettra tout son potentiel humain et matériel pour vous accueillir dans de bonnes conditions.

N’hésitez pas à parler de cette manifestation autour de vous : plus vous serez nombreux à nous rejoindre, plus nous serons motivés à améliorer l’accueil, la convivialité et à innover dans l’organisation.

Veuillez noter également que notre Règlement de la Bourse précise que « les Exposants s'engagent à tenir leur stand ouvert et achalandé jusqu'à 14h30 (voir règlement qui impose un chèque de caution). Nous vous demandons de respecter cette Règle afin qu’Exposants, Visiteurs et Organisateurs y trouvent leur compte.

En espérant votre participation, je vous adresse mes salutations les plus sincères.

Le Vice-Président

(\*) A noter que cette Bourse pourra être annulée si des contraintes trop lourdes nous étaient imposées (Exemple Covid).

**REGLEMENT de la BOURSE aux ANTIQUITES MILITAIRES**

**Inscription et réservation** :

Elles ne seront prises en compte que :

* Si la Fiche d’Inscription est dûment remplie et si deux chèques sont joints à l’inscription :
* Un du montant de la location (18 € \* Nb de tables)
* Un autre du montant de la caution pour départ avant 14h00 (100 €)

Ces chèques seront libellés à l'ordre de l’association « Union pour la Sauvegarde du Patrimoine Militaire »

L’USPM se réserve le droit d’annuler la Bourse sans qu’aucune indemnisation quelconque ne puisse être exigée des exposants

 **Désistement** :

À moins d'un empêchement dûment justifié, la location ne sera remboursée que si elle a été demandée par courrier à l'organisateur au moins huit jours avant la date de la manifestation. Ce désistement fera l'objet d'un accord écrit de l'organisateur.

 **Horaires** :

Les exposants peuvent s’installer à partir de 7h00 le jour de la Bourse.

Ils s'engagent à tenir leur stand ouvert et achalandé jusqu'à 14h00***.*** (Chèque de caution obligatoire)

Les visiteurs ne seront acceptés dans la salle qu'à partir de 8h00 et après avoir réglé le droit d'entrée prévu.

Les tables « réservées » qui ne seront pas occupées à 8h30 seront considérées comme « libres » et pourront être relouées sans aucun dédommagement.

 **Responsabilités :**

La présentation, l'échange ou la vente se font sous la responsabilité exclusive des exposants qui sont réputés non solidaires des organisateurs et inversement. Les exposants acceptent l'entière responsabilité et ses conséquences de tout accident, casse, perte, vol, qui pourraient survenir : à eux-mêmes, à leur accompagnateur, à autrui, à leurs biens, ou aux locaux et matériel mis à leur disposition. Ils en déchargent entièrement l'organisateur et ne pourront se retourner contre elle.

 **Tenue du Stand** :

Les tables seront obligatoirement recouvertes par les soins du vendeur d’une protection efficace (nappe).

L'emplacement et les abords devront être rendu propre à l'issue de la Bourse : les bouteilles, invendus, et autres seront évacués par l'exposant.

 **Réglementation** :

Les exposants devront se conformer à la législation en vigueur à la date de la manifestation :

* Tous sigles nazis devront être dissimulés.
* Seuls seront proposés à la vente des objets ayant un rapport direct avec le l'objet de la bourse
* Les copies seront vendues comme telles.

 **Attribution des emplacements** :

Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, ces dernières seront stoppées dès que la Salle sera complète. Cette disposition ne pourra prêter à aucune compensation.

La Bourse est organisée par l’USPM, en aucun cas un exposant ne pourra installer son étal en dehors de la zone prévue par l'organisation. Tout emplacement est payant.

 **Tarifs des locations :**

L'entrée est gratuite pour l'exposant et un seul accompagnateur : à l’arrivée le matin, un document justifiant de sa qualité d’exposant, lui sera remis.

Les tables supplémentaires mises en place par l'exposant ne sont acceptées que sur accord de l'organisateur dans la mesure où elles ne gênent pas la manifestation, elles peuvent être soumises à redevance à l'organisateur. (6.00 €/mètre)

Les chèques de location pourront être mis à l’encaissement dès le début de la semaine précédant la manifestation.

**Tarifs des Entrés Visiteurs :**

Chaque visiteur devra s'acquitter d'un droit d'entrée. Les enfants de moins de 12 ans accompagnés en sont exonérés.

Les visiteurs qui veulent absolument rentrer dans la salle avant 8h00 devront s’acquitter d’une Entrée à 12 €

 **Divers :**

Chaque participant devra se soumettre aux éventuels contrôles des services de Police ou de Gendarmerie, des services Fiscaux, des Douanes, de la concurrence et de la consommation et de la répression des fraudes, il devra pouvoir justifier de son identité et présenter les documents attestant de sa profession de revendeur ou de son adhésion à une association.
En cas de problème, l’exposant ne pourra mettre en cause l’organisateur.

Il est strictement interdit de fumer dans la ou les salles mises à disposition.

Les animaux de compagnie n'y sont pas admis.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement à tout moment, soit à leur convenance ou à la demande des Autorités. (Tous les tarifs sont fixés en Assemblée Générale, ils sont précisés sur la « Feuille d’inscription » et sont affichés le jour de la Bourse.)

Le Vice-Président







***ASSOCIATION des SOUS-OFFICIERS de RESERVE du TOULOIS***

**Siège Social** : Mairie d’ÉCROUVES - 179, rue de l’Hôtel de Ville - **54200 ÉCROUVES**

**FICHE d’INSCRIPTION à la BOURSE aux ANTIQUITES MILITAIRES**

du 5 mai 2024

***au gymnase Jacques ROBINOT Avenue du 15éme Génie à ECROUVES (54200~~)~~***

**(Pour une bonne organisation, merci de réserver rapidement vos tables !**

NOM : ...................................................... Prénom : ............................................................................................

*Représentant la Société……………………....................................................... N° SIREN …………………………*

Né (e) le ........................... à CP : .................. Ville : .......................................................................................... Adresse : .................................................................................................................................................................

CP : .................................. Ville : ..........................................................................................................................

Tél. Fixe : ........................... Port : ............................... Email ..............................................................................

Pièce d'identité N° ................................ Délivrée le : ..................... Préfecture de : .............................................

N° d'immatriculation véhicule : ...............................

Déclare sur l'honneur :

* ne pas être commerçant (e)
* ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du commerce)

Déclare sur l'honneur :

* être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du commerce
* tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du Code pénal)

Fait à ........................................................... le ........................................ (Je déclare avoir lu et accepté le règlement qui est joint à cette inscription)

 Signature :

Ci-joint :

Mon règlement de \_\_\_\_\_\_€ pour la réservation de \_\_\_\_ table(s) (18.00 € la table d’environ 2/0.75 m ou équivalent 1.5 m²)

Et un chèque de caution de **100 €** qui vous sera rendu si vous avez respecté l’heure de départ

L’inscription ne sera prise en compte qu’a réception des chèques libellés à l'ordre de l’association :

*ASSOCIATION des SOUS-OFFICIERS de RESERVE du TOULOIS*

Les chèques de réservation pourront être mis à l’encaissement dès le début de la semaine précédant la manifestation.

À votre arrivée nous nous remettrons une facture, celle-ci vous indiqua également votre emplacement dans la Salle.

Document à renvoyer par courrier postal à : B GOUTHIER 3 rue de Verdun F-54470 THIAUCOURT (bernard.gouthier@gmail.com)